

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION / MODIFICATION ET SUPPRESSION D'UNE ENSEIGNE

Vous pouvez consulter le règlement de publicité sur notre site : <http://www.cagnes-sur-mer.fr>

**TOUTES INSTALLATIONS D'ENSEIGNES QU'ELLES SOIENT, EN SAILLIE OU NON SUR LE  
SUR LE DOMAINE PUBLIC OU SUR LE DOMAINE PRIVE, SONT SOUMISES A UNE  
AUTORISATION PREALABLE DELIVREE PAR LA MAIRIE.  
AUCUNES INSTALLATIONS NE SERONT TOLEREES AVANT AUTORISATION**

## 1. OBJET DE LA DEMANDE

Vous voulez obtenir l'autorisation de :

Poser une enseigne

Modifier une enseigne

Changer l'emplacement d'une enseigne

En saillie sur le Domaine Public

En saillie sur la propriété privée

## 2. GERANT DU FONDS DE COMMERCE

Nature : Mr  Mme  S.A.R.L  S.N.C

E.U.R.L  S.A  AUTRE

Raison sociale

Nom / Prénom

Téléphone :  Fax :

N°  Voie

06800 CAGNES SUR MER

Nature du commerce

N° du Registre de Commerce

Date de mutation du fond de commerce  /  /

Prédécesseur  
(si nouvel exploitant)

Nom et nature du commerce

## 4. CARACTERISTIQUES DE L'ENSEIGNE PROJETEE

Enseigne parallèle à la façade

Enseigne perpendiculaire à la façade

Enseigne non lumineuse

Enseigne éclairée par projection

Enseigne lumineuse par transparence

Enseigne clignotante

Dimension de l'enseigne Longueur  ,  mètres Hauteur  ,  mètres

Hauteur libre au-dessus du niveau du sol  ,  mètres

Saillie par rapport au nu du mur  ,  mètres

Texte de l'enseigne

Objets existants à supprimer

## 5. COMPOSITION DU DOSSIER (pièces à nous fournir obligatoirement)

- Formulaire de demande d'autorisation dûment remplie et signé par enseigne
  - Plan de situation
  - Photographie de la façade existante
  - Photographie avec le montage du projet
  - Coloris souhaités
  - Descriptif et plan côtés des installations (Longueur, Largeur, Hauteur, Saillie, .....)
- ou
- Autorisation du propriétaire des murs
  - Autorisation du syndic de copropriété
  - Extrait du registre du commerce de l'année en cours
  - Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (en cours de validité)

## 6. INFORMATIONS PRATIQUES POUR DEPOSER OU TRANSMETTRE SA DEMANDE

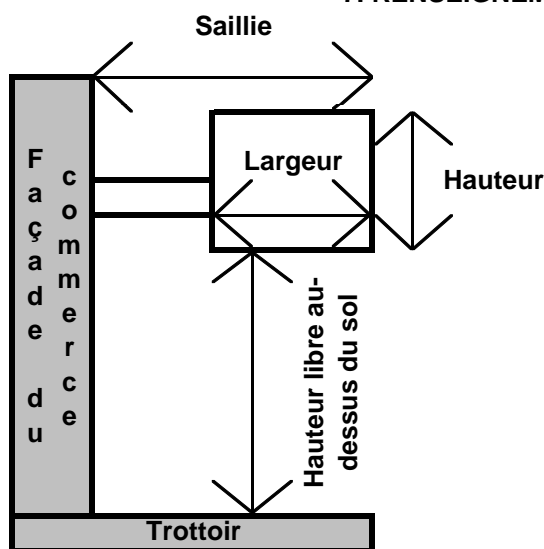
A déposer ou à transmettre à l'adresse :

**MAIRIE DE CAGNES SUR MER**  
**SERVICE GESTION DU DOMAINE PUBLIC**  
Place Gabriel Péri

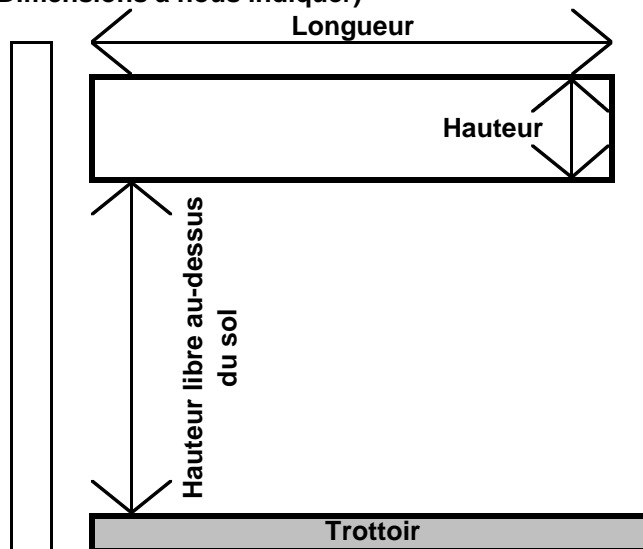
Mail : [domaine.public@cagnes.fr](mailto:domaine.public@cagnes.fr)

BP 79 06800 CAGNES SUR MER  
Tél. : 04.93.22.19.24 Fax : 04.93.22.19.36

## 7. RENSEIGNEMENTS (Dimensions à nous indiquer)



Enseigne perpendiculaire ou en drapeau



Enseigne parallèle ou à plat

## 8. QUELQUES INFORMATIONS SUR NOTRE REGLEMENT DE PUBLICITE

### *Enseigne perpendiculaire ou en drapeau*

L'enseigne doit être installée à partir de 2,50m au-dessus du niveau du sol, il ne peut être installé qu'une enseigne par activité, par façade et par voie. Elle doit être fixée au-dessous du plancher haut du rez-de-chaussée et son caisson ne doit pas dépasser le niveau de l'appui des baies du 1er étage de l'étage

### *Enseigne parallèle ou à plat*

Elle ne doit pas dépasser le plancher haut du rez-de-chaussée ni établie à moins de 2 m au-dessus du niveau du trottoir, la saillie maximale est de 0,15 m et sa hauteur maximale autorisée est de 0,80 m

Je m'engage à acquitter les droits et taxes correspondants à la présente installation, à la supprimer dans les 3 mois après la cessation de l'activité signalée et de vous informer de toute modification de mon activité (vente, ..... ) dans le mois.

Le            
(Nom et signature du propriétaire ou locataire du fond)